

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 15 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, pour l'ESAT Claude Martinière situé à Scaër (29) :

Un.e Moniteur.trice d'Atelier (H/F) Atelier boucherie Charcuterie

Convention collective du 15 mars 1966

CDI à temps complet

à pourvoir dès que possible

CONTEXTE

L'ESAT Claude Martinière exploite une ferme selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique. L'élevage comporte 3 productions animales principales : porcs d'engraissement, volailles et troupeau de vaches allaitantes Salers. Ces animaux sont abattus à l'extérieur puis transformés dans l'atelier Boucherie Charcuterie de l'ESAT qui assume la découpe des carcasses, la transformation des produits ainsi que la vente directe.

MISSIONS

Vous serez le garant de la production à réaliser, son contrôle et le respect des délais.

Vous assurerez l'accompagnement de travailleurs en situation de handicap dans le cadre d'activités de production afin de favoriser leur évolution et leur autonomie.

Vous avez pour principales missions :

- Former les travailleurs de l'ESAT sur le plan professionnel et les accompagner sur le plan médico-social ;
- Organiser, gérer et animer la production d'un atelier ;
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Participer à la dynamique institutionnelle et partenariale ;
- Positionner les activités professionnelles des ateliers dans le respect du développement durable et de l'économie sociale et solidaire (limitation du gaspillage, utilisation de matières premières issues de l'agriculture biologique, compostage...).

PROFIL

- Brevet professionnel + 5 ans de pratique professionnelle ou CAP dans un métier en rapport avec l'emploi + 7 ans de pratique professionnelle (N2) ;
- DEETS, Certificat de qualification aux fonctions de moniteur d'atelier (N1) serait un plus ;
- Connaissance du public en situation de handicap mental et psychique serait un plus (formations en interne possible) ;
- Aisance relationnelle et bienveillance ;
- Permis B exigé.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation **avant le 01/10/2023**

à l'attention de Monsieur le Directeur Adjoint de Pôle, sur emploi@apajh22-29-35.org